

1^{er} FEU : Photos ci-dessous.

Un incendie s'est déclaré lundi aux alentours de 22 heures dans les cuisines du CHU de Dijon. Aucune victime n'est à déplorer. La cuisine centrale de la ville de Dijon assurera la fourniture de 4500 repas mardi.

Lundi, aux alentours de 22 heures, les pompiers du SDIS ont été alertés d'un incendie dans les cuisines du CHU Dijon (rue de Cromois), plateforme où sont concoctés des milliers de repas chaque jour. « Nous avons été alertés par de nombreux appels de riverains, qui ont signalé un incendie ayant percé la toiture du bâtiment » explique le lieutenant-colonel Moutard. Quelques minutes après ces appels d'urgence, un important dispositif d'une quarantaine de sapeurs-pompiers dirigé par le colonel Chauvin a été déployé. Rapidement sur les lieux, ils ont évacué des familles hébergées dans la maison de parents, qui jouxte les cuisines du CHU Dijon, dans d'autres bâtiments du Bocage Central. « Seulement un peu plus de 20 % du bâtiment ont été très sérieusement endommagés. La problématique d'éventuelles victimes a été rapidement écartée car le bâtiment n'hébergeait personne » a précisé Romain Moutard.

4500 repas distribués par la ville de Dijon

Une fois le feu maîtrisé, vers minuit, la question principale résidait en la gestion de la fourniture des repas aux patients de l'hôpital. Le sénateur-maire de Dijon François Rebsamen, présent sur place, tout comme le député-maire de Saint-Apollinaire Rémi Delatte, et le directeur de cabinet du préfet Arnaud Schaumasse, a rapidement pris la décision de donner comme mission à la cuisine centrale de préparer les repas des prochains jours. Joint dans la soirée, le directeur de cabinet de François Rebsamen nous a confirmé que « la ville de Dijon assurera l'approvisionnement de 4500 repas nécessaires pour le bon fonctionnement du CHU Dijon mardi. Pour les prochains jours, nos personnels s'organisent avec ceux du CHU ». La ministre de la santé, Marisol Touraine, a joint François Rebsamen pour se tenir informée de l'évolution de la situation.

Dans un communiqué de presse, le CHU apporte des précisions concernant l'incendie qui a touché la cuisine centrale la nuit dernière : «Un incendie, dont les raisons sont en cours de détermination, est survenu dans la nuit du 25 au 26 juin 2012 au sein de la Cuisine Centrale du CHU de Dijon (site de Gaffarel, rue de Cromois). Seule la zone d'expédition des produits finis a été touchée, rendant cependant tout le bâtiment hors d'usage pour une durée indéterminée. La Cuisine Centrale de la Ville de Dijon prend dès aujourd'hui le relais sur la préparation des repas destinés aux patients et au personnel afin d'assurer l'ensemble de la prestation quotidienne de l'établissement (4.500 repas). Les selfs du CHU demeurent par conséquent ouverts, à l'exception du site Gaffarel. Des solutions complémentaires sont par ailleurs étudiées, incluant d'autres partenaires (CHS La Chartreuse, Centre Georges François Leclerc...). Les personnels de la Cuisine Centrale du CHU, au nombre de 45, sont quant à eux répartis sur les différents sites de l'institution, ou mis à disposition de la Ville de Dijon durant toute cette phase de collaboration. Nous rappelons que cet incendie n'a fait aucune victime, et que la Maison de Parents avait été évacuée quelques heures par mesure de précaution.





2 ème FEU :

Communiqué officiel du CHU : "Un départ de feu s'est déclaré vers 4 heures du matin dans le hall du bâtiment abritant le service de maxillo-facial, à l'Hôpital Général. Alerté par la fumée, le personnel du service a rapidement prévenu les pompiers et procédé à l'évacuation des patients hospitalisés. Arrivés sur les lieux, les pompiers ont très vite maîtrisé l'incendie et procédé au désenfumage des locaux. La continuité de la prise en charge médicale des patients a été assurée par le service des urgences et le service de médecine interne. Les patients ont pu réintégrer rapidement leurs chambres. L'origine du feu, qui a pris sa source dans le matelas d'un lit enfant, entreposé momentanément dans le hall du bâtiment, reste encore à déterminer."